

APPENDICE

MÉMOIRE SCHLÆSING

APPENDICE

MÉMOIRE SCHLÆSING ¹

Monsieur le Général,

La manière dont j'ai eu l'honneur de vous être recommandé m'impose l'obligation de vous faire connaître aussi brièvement que possible les impressions qu'a fait naître en moi la question franco-mexicaine.

Je le ferai, monsieur le Général, d'une manière toute confidentielle, avec la franchise et la conscience que vous devez attendre d'un honnête homme, complètement étranger à toutes les intrigues et à toutes les passions politiques, mais qui prend à cœur l'honneur, la gloire de notre pays et sa légitime influence sur ce continent, où tant de ses enfants ont établi leur résidence.

Je crois de mon devoir de vous adresser ces réflexions dont j'accepte personnellement la responsabilité; peut-

1. Une note du maréchal Bazaine accompagnait l'envoi de ce document. En voici le début : « Le mémoire sur le Mexique mérite d'être reproduit en entier parce qu'il est écrit sagement, et que les faits lui ont donné une sanction que l'on ne peut nier aujourd'hui... »

être vous ont-elles été faites déjà par d'autres de mes compatriotes qui ont acquis, comme moi, une longue expérience des hommes et des choses de ce pays; peut-être en avez-vous reconnu vous-même l'exactitude depuis votre arrivée sur ce sol et votre intervention dans une situation si mal connue en Europe; elles me sont suggérées par l'amour que je porte à ma patrie, par les sentiments de justice et de loyauté qui sont au fond du caractère français, et par le désir que j'ai de voir la France sortir, aux applaudissements du monde, des difficultés que présente la solution satisfaisante de la question dont le sort a été remis entre vos mains.

Je n'ai ni le droit ni l'intention de juger la politique de la France; me reposant sur l'habileté de l'Empereur et sur la vôtre, j'attends avec confiance un dénouement que j'espère devoir se produire prochainement; mais la question mexicaine a été si diversement interprétée, elle a mis en jeu tant d'intérêts opposés, elle a soulevé tant de passions bonnes ou mauvaises, que je comprends qu'il soit devenu presque impossible, au loin, de la juger sainement; peut-être une voix éminemment française, impartiale et ne parlant qu'au nom des intérêts généraux sera-t-elle entendue de vous avec faveur, au milieu des contradictions qui ont pu vous plonger dans le doute et dans l'hésitation.

Loin de moi, du reste, toute idée de contrarier, en quoi que ce soit, vos vues ou les instructions qui ont pu vous être données; si ces notes peuvent vous être de quelque utilité, j'en serai heureux et fier; si vous avez le moindre motif pour ne pas les prendre en considération, elles sont, dès à présent, nulles et non avenues.

L'inexorable logique des faits accomplis depuis le commencement de l'expédition, et de cruelles déceptions ont dû prouver déjà au gouvernement français qu'il a trop facilement accepté des assertions intéressées et des

informations inexactes que les événements ont péremptoirement démenties. Permettez-moi, monsieur le Général, quelques mots sur la situation morale et matérielle du pays.

Le Mexique, comme nation indépendante, compte à peine quarante années d'existence. Sorti du régime colonial dont l'oppression et les abus sont assez connus, le peuple mexicain est entré soudainement, sans transition, dans l'exercice de droits politiques très étendus. Les enfants du pays, soigneusement exclus par la vieille politique de l'Espagne de toute participation aux affaires publiques, se sont trouvés tout à coup appelés à se gouverner eux-mêmes; ils se sont lancés dans l'application de théories nouvelles, en complet désaccord avec celles qu'ils avaient vu mettre en pratique par leurs dominateurs; est-il donc si étonnant que, luttant ainsi entre les errements condamnés de leur passé et les aspirations mal définies de leur avenir, ils aient dépensé les quarante premières années de leur indépendance en tâtonnements stériles, en luttes ardentes et en dissensions intestines?

Ces convulsions, en se prolongeant, avaient eu pour conséquences inévitables d'exciter les ambitions individuelles et de tuer tout principe de légalité gouvernementale; la force avait remplacé le droit, et la force résidant dans ce qui s'appelait l'armée: de là, cette succession de *pronunciamientos* militaires qui ont fait et défait tant de présidents en un aussi petit nombre d'années.

Dans cette société nouvelle, les deux principes qui divisent toute communauté politique, le principe rétrograde et le principe du progrès, sont entrés tout d'abord en conflit.

Vous connaissez, monsieur le Général, les péripéties de cette lutte; elle a duré par la persévérance des uns et la puissance colossale des autres.

Le clergé mexicain s'était depuis trois siècles beaucoup plus occupé d'asseoir son pouvoir temporel que d'accomplir fidèlement sa mission spirituelle; il avait thésaurisé à ce point qu'il possédait le tiers de la fortune du pays; dix fois plus riche que l'État, l'Église fondait et renversait à son gré les gouvernements civils; elle disposait largement de ses immenses trésors, — ce patrimoine du pauvre dont elle n'était que dépositaire, — pour la réalisation de ses plans de domination politique; il lui fallait la force, elle a acheté ce qu'on appelait l'armée; c'est ainsi qu'a été faussée cette noble institution qui ne peut vivre que d'honneur et d'abnégation, et qui s'est convertie, sous une pernicieuse influence, en un foyer d'insubordination et de vénalité.

Le peuple mexicain n'avait donc fait qu'échanger le despotisme abrutissant du régime colonial contre le despotisme plus abrutissant encore d'un clergé avide, immoral et corrompu. Réussissait-il, par un effort d'énergie, à se soustraire un moment à la domination cléricale, un *pronunciamiento* militaire le rejetait bientôt dans son état habituel de servitude et d'abjection.

Telle est, monsieur le Général, en peu de mots, l'histoire des quarante années de révolutions mexicaines : tous les *pronunciamientos* dont l'objet était un despotisme intolérable, ont eu le clergé pour tête et pour banquier, et ce qu'on appelait l'armée pour bras et pour instrument.

La nation s'était soustraite à la domination espagnole par sa guerre d'indépendance; elle a voulu se soustraire à la domination cléricale par un 89.

Ce 89, elle l'a fait en 1856, en suivant l'exemple de la France, en appliquant les principes que la France avait proclamés, en prenant la France pour modèle. L'histoire de notre grande Révolution lui a communiqué une vigueur, un courage, une énergie dont on l'aurait crue peut-être incapable, et elle a triomphé.

Je prendrai la liberté, monsieur le Général, de signaler tout particulièrement à votre attention l'analogie frappante que présente la situation de la France en 1789, et celle du Mexique en 1856; ce point historique mérite d'être approfondi, et vous acquerrez, avec moi, la conviction que le Mexique, dans ce siècle, aussi bien que la France au siècle dernier, avait le droit, le besoin, l'impérieuse nécessité de modifier radicalement son état social.

La tâche était ardue; il fallait, pour la mener à bien, une révolution véritablement populaire; aussi le pays s'est-il soulevé sur toute sa surface, les citoyens ont pris les armes, et le triomphe a couronné les efforts de la nation. Ce triomphe avait été assez décisif, assez complet, pour prévenir un 93; mais 93 suivrait infailliblement toute restauration, quelle qu'elle fût, de la domination cléricale.

J'avoue franchement, monsieur le Général, mes sympathies pour la grande majorité de ce peuple qui, prenant la France pour guide et pour modèle, a su, par une lutte acharnée de trois années, compléter son indépendance politique par son indépendance sociale; aussi, lors de l'entrée dans la capitale, en décembre 1860, de l'armée libérale triomphante, tous les étrangers, et notamment tous les Français, se sont-ils associés à la joie populaire.

Notre adhésion prenait sa source, non seulement dans la justice de la cause de ceux qu'avait couronnés la victoire, mais encore et surtout dans la conviction intime que c'étaient les amis de la France et les nôtres qui venaient de triompher.

Le parti libéral mexicain pouvait, il y a quelques mois encore, s'appeler justement le parti français. Il puisait son instruction dans nos livres, ses institutions dans nos codes et ses mœurs dans nos mœurs. C'est de lui que les Français et les étrangers en général ont toujours reçu la

protection possible et les plus grandes marques d'affection; c'est de lui qu'ont émané toutes les mesures favorables à l'émigration, à la colonisation, à la liberté commerciale, à la liberté de conscience : il s'était tellement identifié avec notre patrie, qu'il attendait d'elle la lumière et l'appui qui devaient éclairer et réaliser ses rêves d'avenir.

Le parti clérical, au contraire, ne peut pardonner à la France d'avoir proclamé les principes qui font peu à peu le tour du monde. Il est, par intérêt même, opposé à l'émigration, à la colonisation, — le frottement des étrangers lui faisant nécessairement perdre sa force et son prestige auprès des masses ignorantes et fanatiques. De lui sont venues toutes les persécutions, toutes les vexations auxquelles ont été soumis les étrangers, et les restrictions sans nombre apportées à la liberté des relations et des transactions commerciales. Si, désespérant de rétablir sa domination par des *pronunciamientos* qui lui étaient désormais impossibles, il a fait un appel aux puissances européennes, c'est qu'il n'a pas trouvé d'autre moyen de salut; qu'il atteigne malheureusement son but, ses dispositions, vis-à-vis de la France, ne se modifieront en rien, et l'on aura bientôt la mesure certaine de sa reconnaissance. Ces gens-là n'apprennent rien et n'oublient rien.

C'est là l'histoire de cette révolution mexicaine qu'on a tant calomniée auprès des gouvernements européens; j'en ai été, comme tous les résidents étrangers, le témoin oculaire, et les attestations ne vous manqueront pas, monsieur le Général, aujourd'hui que vous avez pénétré dans le cœur du pays.

Les peuples se forment dans le malheur. Pendant leurs longues dissensions intestines, les Mexicains ont fait des progrès réels : instruits à l'École coloniale espagnole, qui leur enseignait la haine et la complète ex-

clusion de l'étranger, nous les avons vus se dépouiller peu à peu de ce préjugé barbare, et, successivement, tolérer, accueillir favorablement et appeler les étrangers chez eux. Pendant la guerre actuelle avec la France, le gouvernement constitutionnel a entouré les résidents français de toute la protection dont il a été capable; il a veillé soigneusement à leur sécurité; il a fermé l'oreille à des excitations imprudentes, au point de compromettre sa popularité; et si, forcé par les circonstances et par les crialleries populaires, il a pris quelques mesures de rigueur, il s'est efforcé d'en atténuer les effets et la portée.

Car, monsieur le Général, je ne doute pas que vous ayez fait bonne justice des exagérations, des mensonges et des calomnies dont certains journaux se sont faits trop légèrement l'écho; la violence même des attaques a suffi pour en faire suspecter l'origine et la sincérité, et les résidents français honorables n'ont pu se défendre d'un pénible sentiment de surprise en entendant dépeindre en France M. le président Juarez comme un homme cruel et sanguinaire. Si la faction mexicaine qui l'accuse avait eu le pouvoir à sa place, dans de pareilles circonstances, que de désastres et de malheurs les résidents français n'auraient pas à déplorer aujourd'hui!

Pendant leurs quarante années de révolutions, les Mexicains ont encore *commencé* à acquérir, en matière gouvernementale, l'expérience qui leur manquait. L'excès même de leurs maux leur en avait signalé le remède : voyant que la substitution de la force au droit, par l'abus invétéré des *pronunciamientos*, causait la continuité de leurs guerres civiles, ils ont résolu d'extirper radicalement ce vice principal de leurs mœurs politiques, en enlevant au clergé les richesses dont il faisait si mauvais usage, et aux chefs militaires, indignes de ce nom, l'appât qui leur faisait trahir leur drapeau. De là sont

nés le désamortissement, puis la nationalisation des biens administrés par le clergé, et la réforme de l'armée. Je signalerai, dans un instant, les résultats vraiment extraordinaires de ces mesures nécessaires.

Vous savez, monsieur le Général, que M. Comonfort, président élu par le suffrage universel aux termes de la Constitution de 1857, a commis une faute grave en tentant de renverser cette Constitution dans laquelle il puisait son droit. Ceux qui connaissent M. Comonfort ne doutent pas de son patriotisme ; il avait cru sincèrement servir son pays en concevant l'espoir irréalisable de concilier les deux partis extrêmes, et il avait sacrifié cette constitution, prétexte des agitations et des menées cléricales. Mais il reconnut bientôt son erreur et se démit de la présidence. Il était trop tard : le parti cléricale, manquant à toutes ses promesses, et profitant habilement des circonstances, s'empara de la capitale par un *pronunciamiento* militaire, œuvre de trahison appuyée d'un coup de main par quelques officiers vendus à la réaction.

Cette leçon ne saurait être perdue, monsieur le Général ; elle prouve qu'au Mexique il n'est pas de transaction possible avec le parti cléricale ; il lui faut une domination sans contrôle ; quiconque tentera de poser des bornes à cette domination, fût-ce la France elle-même, sera son ennemi ; il n'aura jamais la moindre considération pour les intentions méritoires, ni pour les services rendus. Je continue :

Suivant les prescriptions de la même Constitution de 1857, M. Benito Juarez, élu par le suffrage universel du peuple, président de la Cour suprême de justice, devint, par suite de la démission de M. Comonfort, président constitutionnel intérimaire. Échappé de la capitale, il installa bientôt son gouvernement à Queretaro.

Le gouvernement représentait donc le système de la légalité, tandis que celui de M. Zuloaga, improvisé par

les insurgés de Mexico, représentait le système usuel des *pronunciamientos*.

Zuloaga, après avoir trahi M. Comonfort et son drapeau, disposait de l'armée réunie tout entière à Mexico ; il était appuyé de l'influence et des richesses encore existantes du clergé ; il avait la force morale que lui avait donnée la reconnaissance beaucoup trop empressée de tous les ministres étrangers.

Juarez n'avait pour lui que son principe de légalité.

Bientôt cependant tous les États se rangent sous la bannière de ce dernier ; les citoyens prennent les armes ; une armée populaire se lève pour combattre l'armée des *pronunciamientos*, et, après trois années de lutte sanglante, la légalité triomphe.

Remarquez, monsieur le Général, que pendant les deux premières de ces trois années, le parti constitutionnel a subi de terribles et de continuelles défaites sur les champs de bataille, notamment à Salamanca, à Abualulco et à la Estancia ; que le gouvernement constitutionnel s'est vu successivement forcé de se transporter de Mexico à Queretaro, de Queretaro à Guanajuato, de Guanajuato à Guadalajara, de Guadalajara à Colima ; qu'il s'est embarqué au Manzanillo pour traverser l'isthme de Panama, passer par la Havane, et venir se réfugier à Vera-Cruz ; eh bien ! malgré tous ces revers et toutes ces pérégrinations, il n'y a pas eu, pendant toute la durée de la lutte, ni dans une capitale d'État, ni dans une ville, ni dans le plus misérable village un seul *pronunciamiento*, un seul acte d'insubordination de la part des défenseurs de la Constitution contre ce gouvernement légal.

Remarquez encore qu'après le triomphe des armes constitutionnelles le gouvernement de M. Juarez est venu s'installer dans la capitale, et que depuis cette installation jusqu'à son départ pour San-Luis, c'est-à-dire pendant deux ans et demi, il ne s'était pas produit non plus,